



DECISION N° 4
DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

A la suite de la sortie de route du concurrent N° 6 dans l'ES 6, et la neutralisation de l'ES qui s'en est suivie, le Collège des Commissaires Sportifs a attribué un temps aux concurrents n'ayant pas pris le départ :

14:15.5

Fait à MORZINE le Vendredi 4 Septembre 2025 à 23 h 30

Le président,

Jean Claude CRESP

les membres,

Alain ROSSI

Ivan PRISTCHEPA